

## FICHE - PLANIFICATION STRATÉGIQUE



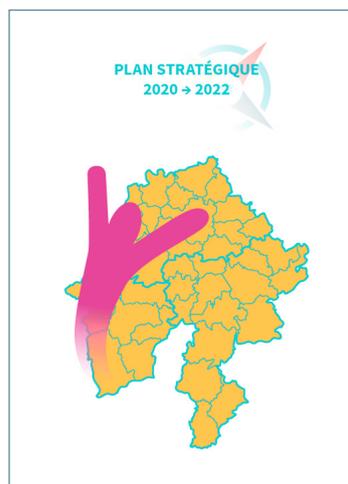
La gouvernance du réseau est facilitée par la mise en œuvre d'une planification stratégique.

La planification stratégique incarne les ambitions portées par les partenaires. L'atteinte des résultats visés repose sur l'engagement solidaire et l'implication de l'ensemble des partenaires actuels et à venir du réseau.

L'ensemble du processus est balisé et validé par le Comité de réseau. Il s'appuie sur une forte implication des partenaires : ateliers participatifs, groupe de travail ouvert à tous, validation intermédiaire, focus group, etc.

La planification stratégique se décline **en deux outils distincts** :

- **Le plan stratégique** comprend les enjeux, les actions envisagées et les indicateurs d'évaluation.
  - ↳ Il s'étale sur une période de 3 ans et constitue une annexe de la convention de réseau.
  - ↳ Le 1<sup>o</sup> plan stratégique a été arrêté en décembre 2019 et a été présenté en assemblée des partenaires le 15 septembre 2020.
- **Les feuilles de route** comprennent les objectifs opérationnels, les indicateurs et les méthodes d'évaluation.
  - ↳ Elles permettent des opérationnalisations ponctuelles et régulières des objectifs et des visées repris dans le plan stratégique.
  - ↳ Les 1<sup>res</sup> feuilles de routes seront rédigées et adoptées en 2021.



[http://www.reseau-sante-kirikou.be/wp-content/uploads/2019/12/Kirikou\\_PlanStrategique\\_Def.pdf](http://www.reseau-sante-kirikou.be/wp-content/uploads/2019/12/Kirikou_PlanStrategique_Def.pdf)

- ! Base des informations reprises dans cette fiche : article 4 de la convention de collaboration